

FORUM NATIONAL DES  
**X ASSOCIATIONS  
& FONDATIONS**

**13**<sup>2021</sup>  
**OCT.**<sup>1</sup>

PALAIS DES CONGRÈS PARIS

Les contributions volontaires en nature : ressources  
indispensables aux associations

# Les contributions volontaires en nature : ressources indispensables aux associations

AVEC LA PARTICIPATION DE



### **Delphine Philipon**

Expert-comptable, membre du Comité secteurs Public, non-marchand, ESS du CSO



### **Alexandre Walliang**

Expert-comptable, membre du Comité secteurs Public, non-marchand, ESS du CSO

## Les contributions volontaires en nature : ressources indispensables aux associations

- ✓ Soyons concrets : de quoi parle-t-on ?
- ✓ « Recenser »... Pourquoi ? Pour qui ?
- ✓ « Valoriser » : bonnes pratiques, expériences rencontrées !

# Introduction

- Quelques constats...
  - Une raréfaction des ressources publiques
  - La nécessité de trouver de nouveaux modèles économiques, de nouvelles ressources
  - La recherche de compétences
  - Le recours aux contributions en nature
    - Quelques difficultés à recruter des bénévoles
  - L'impact de la crise sanitaire COVID-19
- Et une question...
  - **Que deviendrait votre association si elle devait financer ou se passer de ce qui lui est donné gratuitement ?**

Soyons concrets :  
de quoi parle-t-on ?

« Recenser »...  
Pourquoi ?  
Pour qui ?

« Valoriser » :  
bonnes pratiques,  
expériences  
rencontrées !

# Soyons concrets : de quoi parle-t-on ?

## La contribution en nature...

- ... « est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre **gratuit**.
- Ceci correspond à :
  - des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes
  - des contributions en biens : dons en nature redistribués ou utilisés en l'état
  - des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services. »

(art. 211-1 du règlement ANC 2018-06)

# Soyons concrets : de quoi parle-t-on ?

- En pratique...

Dons en nature

Bénévolat

Mise à disposition de locaux

Mise à disposition de matériel

Marchandises obtenues gratuitement

Mécénat de compétences

Remise exceptionnelle accordée sur achats

~~Dons numéraires ?~~

~~Donations, legs ?~~

~~Salariés ?~~

~~Subventions numéraires ?~~

# Soyons concrets : de quoi parle-t-on ?

- Zoom sur le bénévolat

Bénévole

Fournit librement, de sa propre initiative et à titre gratuit une « prestation de travail » pour une personne ou un organisme

Absence de lien de subordination

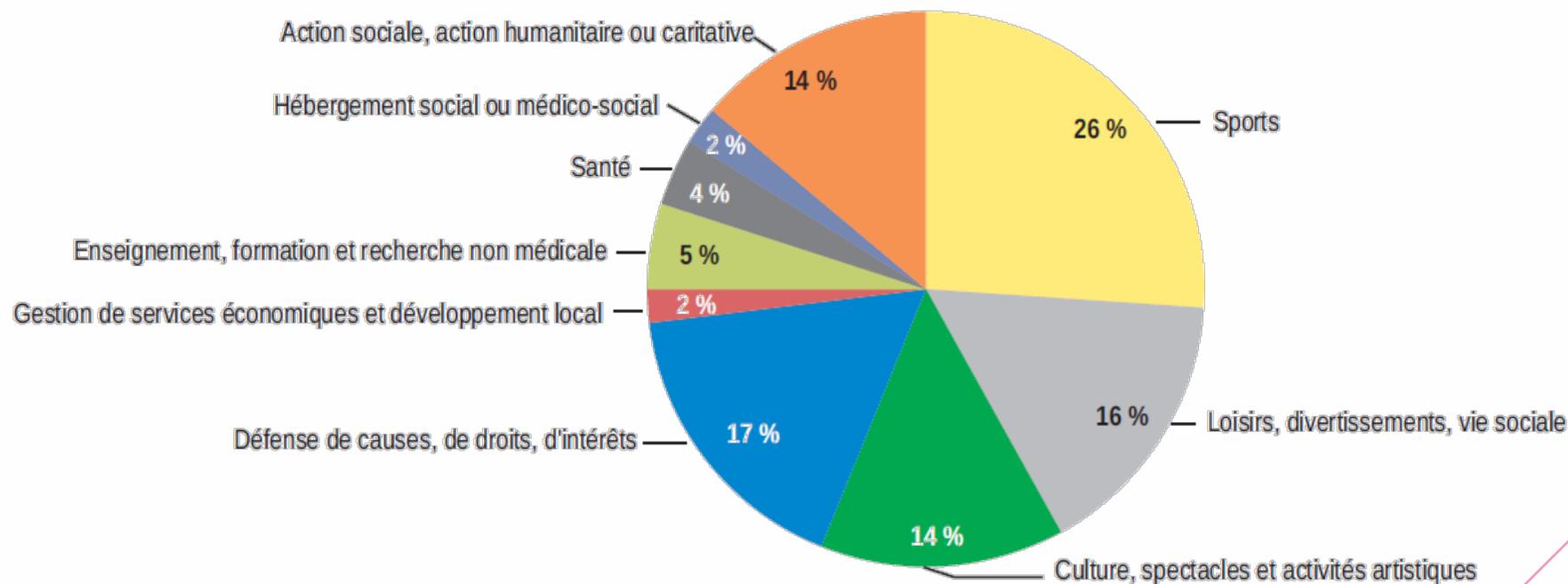
Ne perçoit aucune rémunération

# Soyons concrets : de quoi parle-t-on ?

- Entre 680.000 et 1.090.000 emplois en équivalent plein-temps (*INSEE Première et Enquêtes Paysage associatif*)
  - Estimation du volume de travail salarié : 1,3 à 1,5 million d'emplois à temps plein (*INSEE Première et INSEE CLAP*)
- 1,3 million d'associations actives en France
  - Dont 165.000 emploient des salariés...
  - ...donc **plus de 1,1 million** fonctionnent sans salarié !!

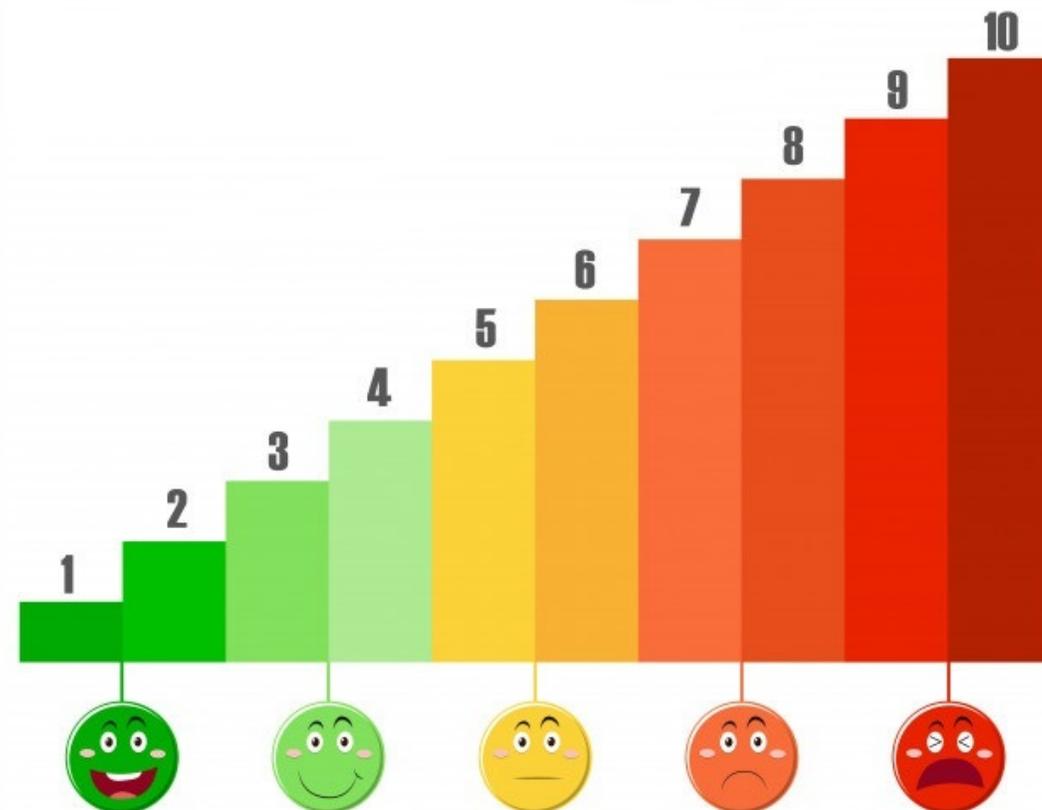
# Soyons concrets : de quoi parle-t-on ?

- Répartition des heures de bénévolat par domaine d'activité (*INSEE Première*)



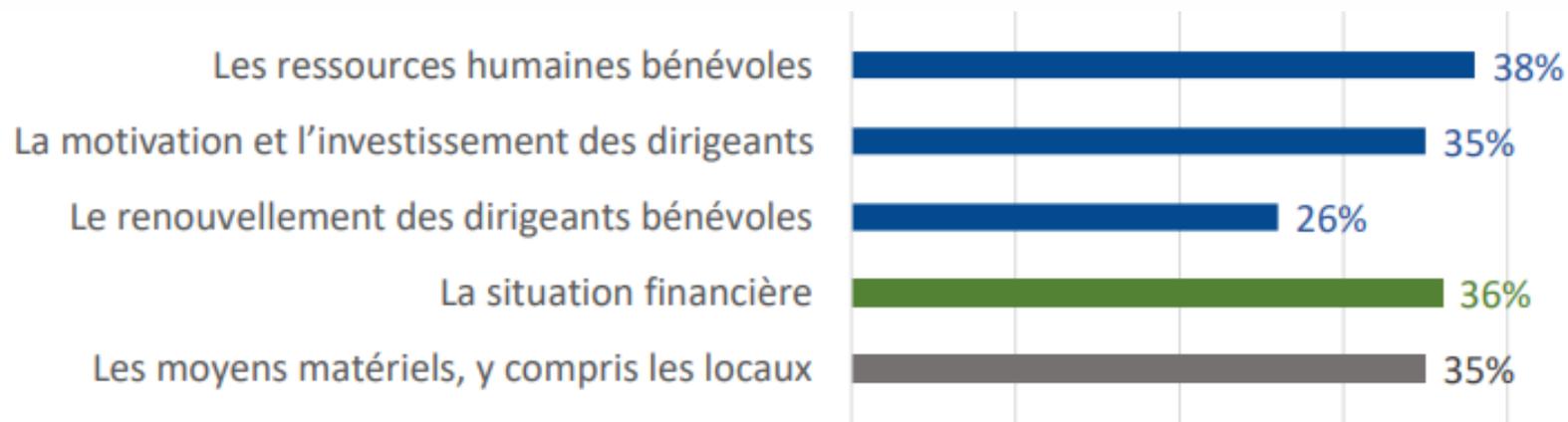
# Soyons concrets : de quoi parle-t-on ?

- Qu'est-ce qui a le plus « **manqué** » à votre association en 2020 ?
  - Des adhérents
  - Des bénévoles
  - Des cotisations
  - Des subventions
  - Des locaux mis à disposition
  - Des dons en nature
  - Des mécénats, des dons
  - Des liens, des relations
  - Etc.



# Soyons concrets : de quoi parle-t-on ?

- Sujets d'inquiétudes pour les prochains mois



*Source : #Covid-19 : où en sont les associations un an après ?, Le Mouvement Associatif, 06/2021*

Soyons concrets :  
de quoi  
parle-t-on ?

« Recenser »...  
Pourquoi ?  
Pour qui ?

« Valoriser » :  
bonnes pratiques,  
expériences  
rencontrées !

# « Recenser »... Pourquoi ? Pour qui ?

- Vision économique globale de l'activité, des actions et projets
- Mieux appréhender les ressources et les coûts réels d'un projet associatif
- Mesurer le poids et l'étendue du champ d'intervention de l'association
- Relativiser les frais de fonctionnement, de gestion administrative ou de collecte de fonds au regard du nombre réel d'intervenants dans l'action et la structure
- Enjeu de communication essentiel : but « non lucratif » accentué

# « Recenser »... Pourquoi ? Pour qui ?

- Mesurer la valeur pour déterminer leur importance
- Diagnostic de fonctionnement
  - Quelles modalités concrètes ?
    - A penser... ou à repenser
  - Quel est le degré de « dépendance » aux CVN ?
- « On reconnaît le bonheur au bruit qu'il fait quand il s'en va »



# « Recenser »... Pourquoi ? Pour qui ?



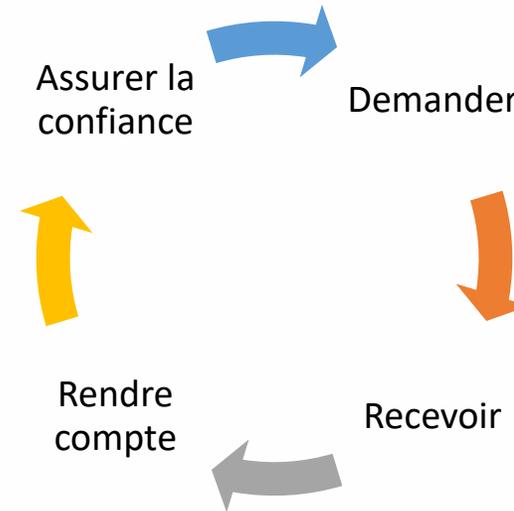
## Au sein de l'association :

- Pour les contributeurs
  - Marque de reconnaissance
  - Remerciement indirect lorsque cette information est communiquée lors de l'AG
- Pour les bénévoles
  - Argument de mobilisation et de recrutement
  - Rendre compte de l'utilité sociale du bénévolat
  - Remerciement indirect lorsque cette information est communiquée lors de l'AG

# « Recenser »... Pourquoi ? Pour qui ?

## Vis-à-vis des tiers :

- Pour les financeurs (donateurs, etc.)
  - Image fidèle des comptes annuels
  - Transparence
  - Sincérité
  - Confiance
- Effet de levier pour les financements publics
  - Permet d'indiquer qu'il existe des apports privés qui viennent en complément des financements publics
    - Souvent, les financeurs publics estiment l'apport privé insuffisant par rapport à leur financement et demandent un autofinancement minimum



# « Recenser »... Pourquoi ? Pour qui ?

- ...et aussi un enjeu fiscal !
  - Impact sur le caractère prépondérant des activités non lucratives
  - Impact sur le caractère désintéressé de la gestion
- Régime du mécénat et réductions d'impôts
  - Pour les entreprises
    - Mécénat de compétences
    - Dons en nature
  - Pour les bénévoles
    - Indemnités kilométriques
    - Abandon de frais
      - Dispositif, assez peu connu, permettant sans décaissement pour l'association de dédommager les bénévoles

Soyons concrets :  
de quoi  
parle-t-on ?

« Recenser »...  
Pourquoi ?  
Pour qui ?

**« Valoriser » :**  
**bonnes pratiques,**  
**expériences**  
**rencontrées !**

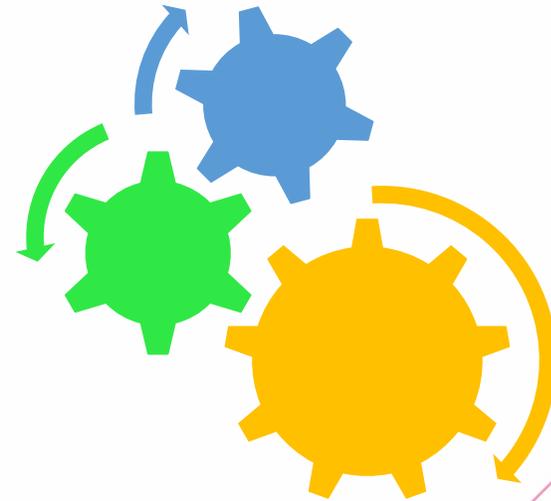
# « Valoriser » : bonnes pratiques !

- Objectif = Information fiable et le plus exhaustive possible
  - Dispositif fiable de recensement des informations
  - Unités de mesures pertinentes
  - Dispositifs de contrôle
    - Cohérence, fiabilité



# « Valoriser » : bonnes pratiques !

- Mettre en place un processus d'identification, de recensement des informations
- Procédures écrites
  - Objectifs, organisation, principes de valorisation
- Outils de recensement
  - Logiciels, site internet, etc.
  - Rubriques à renseigner
  - Unités de mesure quantitative
  - Documentation à joindre : pièces, etc.



# « Valoriser » : bonnes pratiques !

- Bénévolat

- Fiches de suivi de temps par personnel bénévole
- « Monétisation »
  - Estimer un taux horaire, charges sociales et fiscales incluses, correspondant à la rémunération prévue pour la qualification de la personne concernée selon la convention collective ou la grille des salaires la plus proche de l'emploi exercé (selon le montant qu'aurait coûté une personne normalement rémunérée en fonction de sa compétence et du poste tenu),
  - Ou au taux horaire du Smic (+ charges sociales et fiscales) s'il n'est pas possible d'estimer un autre taux horaire

# « Valoriser » : bonnes pratiques !

- Dons en nature, mise à disposition de locaux, de matériels
  - Tenir des fiches précisant les caractéristiques du ou des biens reçus
  - Demander au donateur une facture pro forma
    - Ou tout autre document permettant de déterminer la valeur du bien à la date de sa remise
  - Retenir la valeur locative au m<sup>2</sup> du marché local dans le cadre de mises à disposition de locaux
  - Dans tous les cas, retenir le coût minima afin d'éviter de présenter des charges mal évaluées

# « Valoriser » : bonnes pratiques !

- Mécénat de compétences
  - Identifier la prestation de service rendue et la comparer au prix du marché
    - Convention signée préconisée
  - Valorisation par le mécène au prix de revient
    - Et non au prix de vente
- Soutien des collectivités territoriales
  - Valorisé (normalement...) dans la convention
    - Obligation de la loi « ESS » de juillet 2014
    - Impact potentiel du seuil de 23.000 euros

# En conclusion

- Peu d'associations viables sans leurs contributions en nature
  - Intégration du travail des bénévoles et des autres contributions en nature dans le projet pluriannuel de l'association, dans ses politiques d'investissement, de financement, d'organisation et de contrôle
  - Nécessité d'avoir une vision prospective pour assurer la pérennité du projet associatif
- « VRAI » poids des activités de l'association et de ses moyens
  - Renforcé par l'obligation d'information dans les comptes annuels (règlement comptable ANC 2018-06)
- **Une bonne résolution en partant : ANALYSEZ, RECENSEZ et VALORISEZ !!**
  - Les contributions en nature sous toutes leurs formes

# Questions - Réponses

FORUM NATIONAL DES  
**X ASSOCIATIONS  
& FONDATIONS**

**13**<sup>2021</sup>  
**OCT.**<sup>1</sup>

PALAIS DES CONGRÈS PARIS

Les contributions volontaires en nature : ressources  
indispensables aux associations